

Formation

QUAND LE VERBE HABILLE LA ROBE...

Immergez-vous dans l'art du théâtre lors d'une rencontre entre acteurs et avocats.

Une formation disruptive et sur scène à ne pas manquer

10 novembre 2023

De 10 h 00 à 13 h 00

RDV à la Maison du Barreau



Page 2

Accessible aux
PSH.



2 Rue de Harlay
75001 Paris

Droits d'inscription susceptibles d'être pris en charge par le FIFPL sur vos fonds collectifs de crédit à la formation - Voir conditions en page 2

Découverte de notre formation

Quand le Verbe habille la Robe...

A l'occasion de notre nouvelle formation, la Confédération Nationale des Avocats vous invite à rencontrer des acteurs. L'Art dramatique peut-il profiter à la femme ou à l'homme de robe, non seulement dans l'exercice de la plaidoirie, dans l'expression orale, mais aussi dans sa façon de se présenter et d'écouter ses clients ?
Inscrivez-vous pour le découvrir...

Intervenants :

Julien FAVART, Comédien et metteur en scène
Vincent VIOLETTE, comédien, metteur en scène
directeur artistique de doublages
Simon VOLODINE, Comédien
Philippe PERICAUD, Avocat au Barreau de Paris
Membre du Conseil National des Barreaux

Droits d'inscription :

Pour les Avocats libéraux :

Tarif : 125 € TTC réclamé directement au FIFPL, après la formation. Aucun frais à avancer.

(prise en charge intégrale possible au titre de la formation collective par le FIFPL, **il suffit d'être à jour de ses cotisations URSSAF**, de transmettre une attestation URSSAF et sa date de naissance comme indiqué sur le formulaire d'inscription sur notre site internet).

Dans la limite de votre budget à la formation du FIFPL (rappel : chaque Avocat exerçant en libéral dispose de 750 € par an pour se former uniquement, avec les organismes certifiés Qualiopi).

Pour les Avocats salariés ou ou les Avocats libéraux ayant épuisé le budget pour l'année en cours :

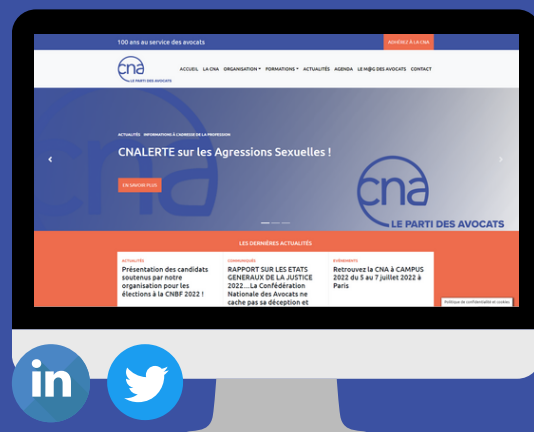
Tarif : 90 € TTC à régler par chèque ou par virement avant la formation.

RIB : FR 55 2004 1000 0100 4339 3X02 013 - CONFEDERATION NATIONALE DES AVOCATS

Inscriptions & Informations:

- cna@cna-avocats.fr
- <https://cna-avocats.fr/formations-cna/>
- **01 56 81 16 19**
- **134 Boulevard Saint-Germain 75006 Paris**

Responsable handicap : Quentin PASBEAU, merci de le contacter pour toutes questions relatives sur le sujet concernant cette formation au 01 56 81 16 19.



Programme créé le 18/09/2023 - Première version
Places Limitées : Inscriptions obligatoire avant le 08/11/2023

Programme de la formation

Quand le Verbe habille la Robe...

Qu'un avocat sache prendre la parole et s'exprimer clairement semble s'imposer à tous comme une évidence : plaidoirie oblige ! Toutefois nombreux restent les jeunes avocats se plaignant de difficultés à cet égard : inhibitions, manque d'assurance, de prestance, difficultés de diction, de posture, voire de gestion de l'espace, que ce soit lors de la prise de parole, ou plus simplement lors de la rencontre avec un client. Autant d'obstacles venant parasiter un propos, et en obstruer l'intelligibilité.

Compte tenu de tous ces éléments, la CNA propose une formation sur les techniques de l'art dramatique qui sera précieuse pour dépasser ces difficultés. Une première rencontre avec des femmes et hommes de théâtre a été organisée à l'occasion de la nuit du droit. Elle a permis de confirmer que les techniques de la scène pouvaient faciliter le travail de l'avocat en différentes occurrences : plaidoiries, mais aussi conférences, prises de parole en public ou en réunion, et bien sûr en cabinet, lors de la rencontre avec le client.

Pour cette nouvelle formation, la CNA accueille Julien Favart, Vincent Violette et Simon Volodine, acteurs, à présenter, avec Karline Gaborit et Philippe Péricaud, avocats, les différents savoirs et techniques de l'acteur profitables aux avocats. Seront abordés successivement trois axes, distincts dans leur présentation mais étroitement tressés dans la pratique :

- • La posture : que dit le corps ? Que faire de ses mains ? comment donner une assise à son propos ?
- • L'élocution, la diction et la respiration : Comment travailler sa diction ? Qu'est-ce que respirer ? comment ne pas se perdre dans un texte trop long ? Où trouver des appuis ?
- • L'adresse : Comment envisager l'interlocution ? La communication n'est pas seulement affaire de transmission de message et de sens : elle situe chacune des parties concernées, dit quelque chose d'elles et de la place qu'elles tiennent les unes vis-à-vis des autres. Qu'est-ce que s'exprimer en bonne intelligence ?

A l'insu de cette demi journée de formation à la maison du Barreau, les stages d'approfondissement en groupe restreints seront proposés.



Programme de la formation

Quand le Verbe habille la Robe...

10 h 00 **Prologue : L'histoire et les enjeux de l'éloquence pour l'avocat (20 min)**

- Présentation de l'enjeu de la soirée : des ténors du Barreau à l'ombre du Bureau, pourquoi le jeu d'acteur peut renforcer la prestation de l'Avocat.
Les avocats organisateurs introduisent la soirée, expliquent la démarche et dialoguent avec le public.
Les comédiens (Simon, Vincent, Julien et deux comédiennes Claire et Emilie)
Ils entendront ainsi les interrogations et problématiques, afin de les reprendre par la suite.

Par Philippe PERICAUD

10 h 20 **Acte 1 – Discussion autour d'un panaché de maladresses (50 min)**

- Le Maître de cérémonie, interpellera les comédiens et le public sur les potentiels défauts qui peuvent nuire à une prise de parole. Interaction avec les participants et démonstrations.

Par Simon VOLODINE

11 h 10 **Acte 2 – Parcours à vol d'oiseau des techniques oratoires (40 min)**

- Un même texte peut être dit de manière différente en fonction de l'objectif de l'orateur :
Ex : Susciter l'empathie, ou l'intérêt voire pourquoi pas la méfiance...
Le Maître de cérémonie présentera les techniques de modulation vocale (volume, poids, timbre...), de posture et gestion de l'espace en fonction du lieu de la prise de parole et de l'interlocuteur.

Par Simon VOLODINE

11 h 50 **Acte 3 – Se lancer et parler (40min)**

- Mise en œuvre de l'apprentissage : Deux ou trois comédiens liront de grands textes d'orateur et y mettront tout leur savoir-faire avec les outils précités. Les participants seront invités à tester les techniques.

Par Simon VOLODINE

12 h 30 **Clôture des travaux / Débat (30 min)**

- Les avocats et les comédiens discuteront ensemble des techniques abordées, des besoins décelés et des suites à donner pour construire un module de formation adapté.

13 h 00 **Fin de la séance**

